



Cayenne, le 14/01/08

Production d'or 2007 : + 71%

Chiffre d'affaires 2007 : + 81%

En kg	4 ^{ème} trimestre			12 mois		
	2007	2006	Variation	2007	2006	Variation
Production d'or	163	206	- 21%	867	506	+ 71%
Vente d'or	188	210	- 11%	867	506	+ 71%

En M€	4 ^{ème} trimestre			12 mois		
	2007	2006	Variation	2007	2006	Variation
Chiffre d'affaires ^(*)	3,3	3,3	0%	14,1	7,8	+ 81%

Auplata, société d'exploitation aurifère basée en Guyane Française, a réalisé un chiffre d'affaires^(*) de 3,3 M€ au 4^{ème} trimestre 2007, stable par rapport au dernier trimestre de l'exercice 2006.

Au cours du trimestre, Auplata a poursuivi la mise en conformité des sites miniers de Dieu Merci et Yaou conformément aux demandes formulées par les autorités administratives dans le cadre de la procédure de normalisation réglementaire de l'industrie minière aurifère guyanaise.

Ces ajustements techniques et administratifs, ainsi qu'une baisse des teneurs extraites pour la mine de Yaou en fin d'exercice ont entraîné une baisse de la production d'or au 4^{ème} trimestre, à 163 kg contre 206 kg un an plus tôt. Ce recul trimestriel a toutefois été compensé par la hausse des cours sur le marché de l'or, avec un cours moyen de 17 454 €/kg au 4^{ème} trimestre 2007 contre 15 303 €/kg pour la même période en 2006 (Source : *World Gold Council*).

14,1 M€ de chiffre d'affaires^(*) en 2007, en progression de 81%

A l'issue de l'exercice 2007, la production d'or d'Auplata s'élève à 867 kg. La société a ainsi enregistré une croissance annuelle de sa production de 71%, conforme à l'objectif d'une progression soutenue qu'elle s'était fixée pour l'année 2007.

Au terme de l'exercice 2007, le chiffre d'affaires^(*) s'est donc établi à 14,1 M€, en progression de 81% par rapport à 2006.

Objectif de croissance de la production d'or et du chiffre d'affaires en 2008

En 2008, Auplata se fixe pour objectif de disposer pleinement de ses capacités de production afin d'enregistrer une nouvelle année de croissance de sa production et de son chiffre d'affaires.

A ce titre, à la suite de la demande d'autorisation d'exploitation ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) déposée le 24 octobre 2006 pour la mine de Yaou, Auplata remettra, dans les prochaines semaines, un dossier complémentaire, s'appuyant notamment sur les importants travaux de mise en conformité réalisés en 2007, afin que les autorités puissent poursuivre l'instruction de cette demande. Par cette démarche, Auplata confirme une nouvelle fois sa volonté de s'affirmer comme « la société aurifère de référence » de Guyane Française.

La mise en production de la mine de Dorlin devrait, pour sa part, intervenir dans le courant du 1^{er} trimestre 2008 après achèvement des derniers ajustements techniques et administratifs.

(*) Chiffre d'affaires métaux (or et argent)

